



**L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 5 octobre à 18h**, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

**Présents** : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Pascal THEVENIAUD, André VEYRAT, Anne BOUDES, Benoît BELTRA, Antoine FERNANDEZ, Marcel LAUTIER, Pascal PATE, Audrey PREGET, Guy MOUCHERAUD, Xavier VERGNES.

**Absents excusés** : Marie-Odile ANTIGNAC, Patrice COSTE, Camille COMIN.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Madame Anne BOUDES est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'ajouter à l'ordre du jour le rapport annuel 2022 de la Communauté de Communes Service eau et assainissement.

Accordé à l'unanimité.

#### **Rapport annuel eau et assainissement 2022 :**

Comme chaque année, après présentation de Monsieur le Maire, le rapport 2022 du service eau et assainissement de la CCVH est soumis au vote du conseil municipal.

Voté à l'unanimité.

#### **Quai de transfert du Syndicat Centre Hérault :**

Monsieur le Maire explique au Conseil qu'afin d'améliorer les performances de tri des déchets et de réduire l'enfouissement des déchets résiduels, le Syndicat Centre Hérault et les 3 communautés de communes (Lodévois, Larzac et Vallée de l'Hérault) ont construit un nouveau schéma de collecte des déchets. Afin de permettre cette nouvelle organisation, le territoire doit se doter d'un quai de transfert ou plateforme logistique afin de massifier les déchets recyclables. Chaque commune du territoire doit se prononcer sur la création de ce quai qui sera situé sur la commune de Saint Félix de Lodez.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité vote en faveur de la création du quai.

#### **Achat terrain avenue de Popian :**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que la signature de compromis d'achat du terrain situé avenue de Popian aura lieu le 6 octobre 2023 à l'Office Notarial de Gignac. Pour la réalisation de cet achat, un prêt d'un montant de 155 000 € à été contracté avec La Banque Postale.

#### **Reprise de concessions funéraires :**

Monsieur le Maire informe le Conseil du nombre important de concessions qui semblent abandonnées dans l'ancien cimetière.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil souhaitent que soient étudiées les procédures légales de reprises des concessions funéraires en état d'abandon.

#### **Réseaux de téléphonie en cuivre :**

Les travaux de remplacement des câbles en cuivre volés sont en cours par les techniciens Orange. Pour rappel, la téléphonie ADSL via le cuivre est en panne depuis le 21 juillet 2023.

### **Bibliothèque :**

L'enseignante de la classe de CM1 et CM2 de l'école Costabelle nous a fait part de son souhait de travailler avec une écrivaine afin d'écrire un court roman dont la thématique permettrait de concourir au prix de la laïcité. Ce projet se déroulerait sur 4 séances au prix de 286,76 € brut chacune et en association avec notre bibliothèque.

Monsieur Fernandez, adjoint aux finances propose de financer cette dépense sur la somme inscrite au budget 2023 de l'article comptable dédié à la bibliothèque.

Accordé à l'unanimité.

### **Point travaux :**

- La lucarne du toit de la mairie qui n'était pas étanche a été enlevée et remplacée par des tuiles.
- Changement des amortisseurs du camion à prévoir.
- Hérault Energies fait un recensement pour les communes intéressées par les bornes de recharge électrique de véhicule. La mairie va se positionner sur ce programme.
- Le stade est bien utilisé dorénavant puisque nous avons une association de foot, de rugby et une activité de cross-fit. Nous avons donc fait quelques travaux dans les vestiaires, acheté une machine à tracer les lignes au plâtre, remise en état des bancs..., de même que des travaux d'éclairage du stade.
- Devis pour l'achat d'une perche avec élagueuse tronçonneuse - Le conseil décide de reporter cet achat sur 2024.
- Les travaux d'accessibilité de la route de l'Apparition n'ont pas encore démarré.

### **Point SIVU :**

Monsieur le Maire fait un point sur les effectifs, les enseignants et les travaux réalisés cet été avant la rentrée scolaire.

### **Point EHPAD et MARPA :**

Le Gecoh ne peut plus proposer de contrats d'insertion faute des coupes budgétaires, mais nous pourrions probablement bénéficier de stagiaires du lycée agricole de Gignac qui propose une filière médico-sociale.

Concernant la MARPA, le projet de financement IDRA a été présenté et soutenu au Département.

La prochaine étape consistera à aller chercher des financements

### **Point festivités et associations :**

- L'Orchestre symphonique OSADOC nous propose un nouveau concert pour 2024 dans les mêmes conditions : entrée gratuite pour le public et la mairie prend en charge le coût du spectacle. Voté à l'unanimité.
- La troupe de théâtre intercommunal interviendra pour 2 représentations théâtrales le 21 octobre et le 4 novembre.
- La fête d'Halloween sera organisée par l'Association des parents d'élèves le 31 octobre à la salle des fêtes.
- Marché de Noël le 2 décembre
- Bourse aux jouets le 3 décembre
- Repas des aînés le 10 décembre

Une nouvelle équipe de foot a été créée cette année, Monsieur le maire propose de leur verser une subvention exceptionnelle de 400€ pour couvrir les frais de lancement de l'association. Voté à l'unanimité.

### **Point bulletin municipal :**

Un nouveau bulletin municipal est en préparation, la commission communication fait part au conseil des différents articles qui seront abordés.

### **Prestataire de fioul :**

Monsieur le Maire propose l'entreprise FIOUL 34 à Saint André de Sangonis pour nos achats de combustibles. En effet, entreprise de proximité, ils sont très réactifs et très disponibles en cas de problèmes ils interviennent très rapidement.

### **Questions diverses :**

Un habitant de Saint Bauzille nous a fait parvenir un courrier nous demandant un emplacement pour stationnement de taxi. Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil ne souhaite pas donner cette autorisation.

Trois nouveaux agrès de fitness vont être installés près du stade.

La séance a été levée à 21 h.

Le Maire  
Grégory BRO

La secrétaire de séance  
Anne BOUDES